PROGRAMME DE FORMATION REGIE D'ŒUVRE D'ART

■ PUBLIC

Artistes, chargé(e) de projet culturel, chargé(e) d'accompagnement de projet, médiateurs culturels…

■ PRE REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré requis

■ MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Entretien téléphonique, ensemble nous analyserons vos besoins en formation
A l'issu de l'entretien, nous vous ferons parvenir un devis correspondant à votre demande.
Les dates de la formation seront fixées selon vos disponibilités et celles du formateur

■ DUREE HORAIRES MODALITES D'ORGANISATION

Formation d'une durée de 2 jours soit 14 heures - Horaires : 9 h-12h30 et 14h-17h30
Parcours individuel ou en intra établissement en présentiel
Nombre de personne(s) de 1 minimum à 6 stagiaires maximum

■ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES PORTEUSES D'HANDICAPS

Les formations en inter établissements se déroulent au CMCI immeuble accueillant les Personnes à Mobilité Réduite PMR 2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille. Une journée pratique se déroulera au MUCEM, lauréat du label Tourisme et Handicap pour les quatre grandes familles de handicap et en 2020, trophée du Tourisme accessible dans la catégorie « Lieux de visite ».
Si besoin d'un accompagnement personnalisé, merci de contacter AMAT Arnaud référent handicap au 06.64.3562.37

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaître la filière professionnelle des arts visuels
Collaborer avec un artiste plasticien en respectant le cadre juridique, fiscal et social de l'artiste plasticien.
Développer l'organisation et la gestion, nécessaires à l'exercice de la fonction de régisseur d'exposition

■ METHODES – MOYENS PEDAGOGIQUES

L'ingénierie pédagogique s'articule sur le concept de compétence en situation professionnelle
Les méthodes pédagogiques actives et participatives alternance d'apports théoriques, exercices pratiques au MUCEM études de cas individuel ou en petits groupes
Les modalités techniques : un livret présentant l'ensemble des thèmes sera remis à chaque participant format papier et numérique. Les apports techniques du formateur seront étayés par des documents projetés en vidéo projection.

■ EVALUATION

→ Evaluation formative de la formation sous forme d'études de cas, d'exploitations de situations concrètes QCM sur les quatre secteurs de la régie : mise en vue, production, circulation des œuvres, conservation.
→Evaluation individuelle « à chaud » du niveau de satisfaction sera effectuée auprès des participants « à chaud », le dernier jour de la formation sous forme d'entretiens de groupes et de questionnaires individuels remis aux participants.

→ Attestation d'assiduité

■ CONTENU

1er jour

Les institutions

DRAC
FRAC
CRAC
Centres d'Art Contemporain (autres)

Les lieux de diffusion

Galeries
Associations
Institutions
Résidence d'artiste
Foires d'Art Contemporain

La production

Sculpture
Peinture
Dessin
Gravure
Collage
Photographie

2ème jour

Les aspects règlementaires de l'exposition temporaire

Commissariat d'une exposition, et l'assistant
Définition des problématiques
Outils : logiciels informatiques spécifiques existants
Fonctions muséales des collectivités territoriales.

Etudes des documents

Fiche de prêt
Certificat d'assurance
Document de douane : exportation temporaire, exportation avec option vente

3ème jour

Réalisation

Constat d'état : étude et réalisation
Emballage : étude des différents matériaux et réalisation d'un emballage simple
Transport : listing transporteurs spécialisés condition : climatisation, suspension
Installation : manipulation exemple

Conservation préventive

Principes simples de base

Hygrométrie, utilisation d'un luxmètre, température
photos, peintures, sculptures

■ TARIF

Sur devis selon la (les) modalité(s) retenue(s) formation en individuel ou en groupe
Tarif : 595€ par jour/ personne

■ INTERVENANT

RAGOT CAROLINE, régisseuse d'exposition au MUCEM

■ CONTACT

Claudine AMAT, responsable de formation téléphone 06 08 32 56 87 E-mail formation@laclique-production.com
Pour demande d'informations sur les financements et les modalités d'inscription